



La Fédération des Offices Publics
de l'Habitat met à disposition de
vos salariés **la formation tutorée**
Tremplin CléA Nathan

*Pris en charge par le fonds conventionnel de formation

Pour qui ?

- ✓ Pour mes collaborateurs qui ont de l'expérience mais pas toujours de qualification
- ✓ Pour ceux qui souhaitent évoluer, réaliser une formation ou certifier leurs compétences
- ✓ Pour permettre à mes collaborateurs de maintenir leur employabilité
- ✓ Pour ceux qui veulent s'entraîner ou se remettre à niveau sur le socle de connaissances et compétences de base

Pourquoi ?

- ✓ Pour développer et valoriser les compétences de chacun
- ✓ Pour mettre à disposition de mes collaborateurs une formation tutorée à distance et contribuer ainsi à mon effort de formation
- ✓ Pour développer l'employabilité dans une démarche RSE
- ✓ Pour contribuer à la transformation digitale



Qu'est-ce que c'est ?

La **certification CléA**, créée par le COPANEF (Comité Paritaire Interprofessionnel National pour l'Emploi et la Formation, désormais Certif'Pro), est la première certification interprofessionnelle nationale validant le socle commun de connaissances et de compétences professionnelles. Elle permet d'attester de la maîtrise de l'ensemble des savoirs communs à tout secteur d'activité.

7 domaines de compétences professionnelles CléA : Français, Maths, Informatique, Sécurité et environnement, Apprendre à apprendre, Travailler en équipe, Travailler en autonomie.

La formation Tremplin CléA Nathan

Une formation à distance pour préparer et réussir CléA intégrant :

- Un libre accès à une plateforme numérique avec des auto-évaluations et un parcours de formation personnalisé
- Un accompagnement par un formateur tout au long de la formation (90 minutes réparties en plusieurs sessions sur-mesure)



Les +

- Comprendre les attendus de la certification CléA (socle de connaissances et de compétences de base organisé en 7 domaines)
- Reprendre confiance en identifiant ses connaissances et compétences déjà acquises et utilisées dans sa vie professionnelle et personnelle

Un engagement garanti de l'apprenant par un suivi renforcé

La formation Tremplin CléA Nathan permet de s'entraîner en autonomie grâce à un accompagnement simple et personnalisé réalisé par le tuteur et la plateforme.

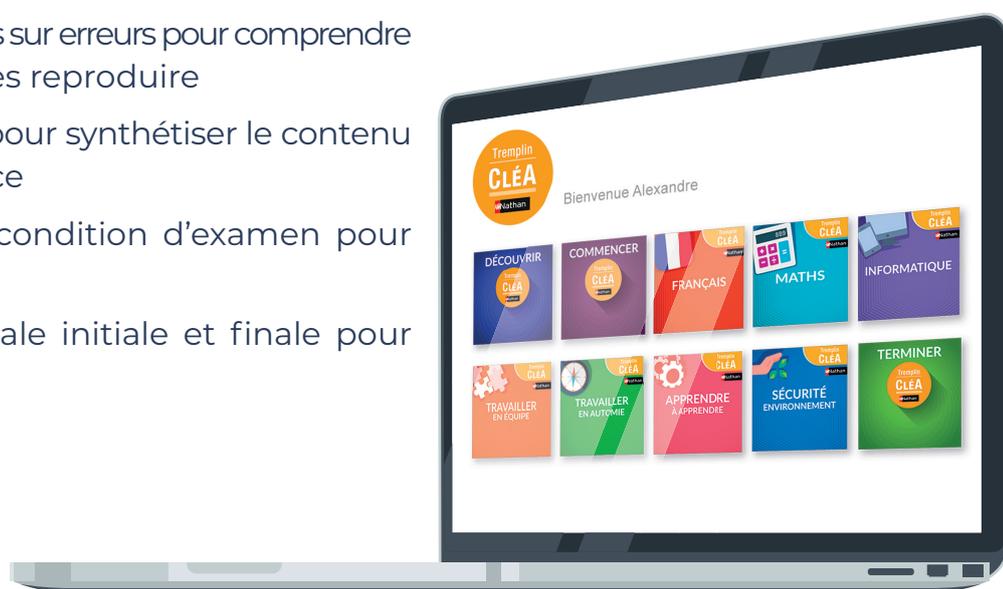
Il est important d'animer la formation et de maintenir l'engagement et la motivation des apprenants. A partir de son inscription, plusieurs e-mails seront envoyés à l'apprenant pour lui indiquer les étapes à réaliser et pour le relancer s'il n'a pas encore commencé sa formation.

Le tuteur se charge, à chaque entretien, de fixer avec l'apprenant des objectifs réguliers à atteindre d'ici l'entretien suivant afin de maintenir sa motivation et son intérêt pour la formation.

La formation Tremplin CléA Nathan

ACCOMPAGNEMENT PAR LA PLATEFORME :

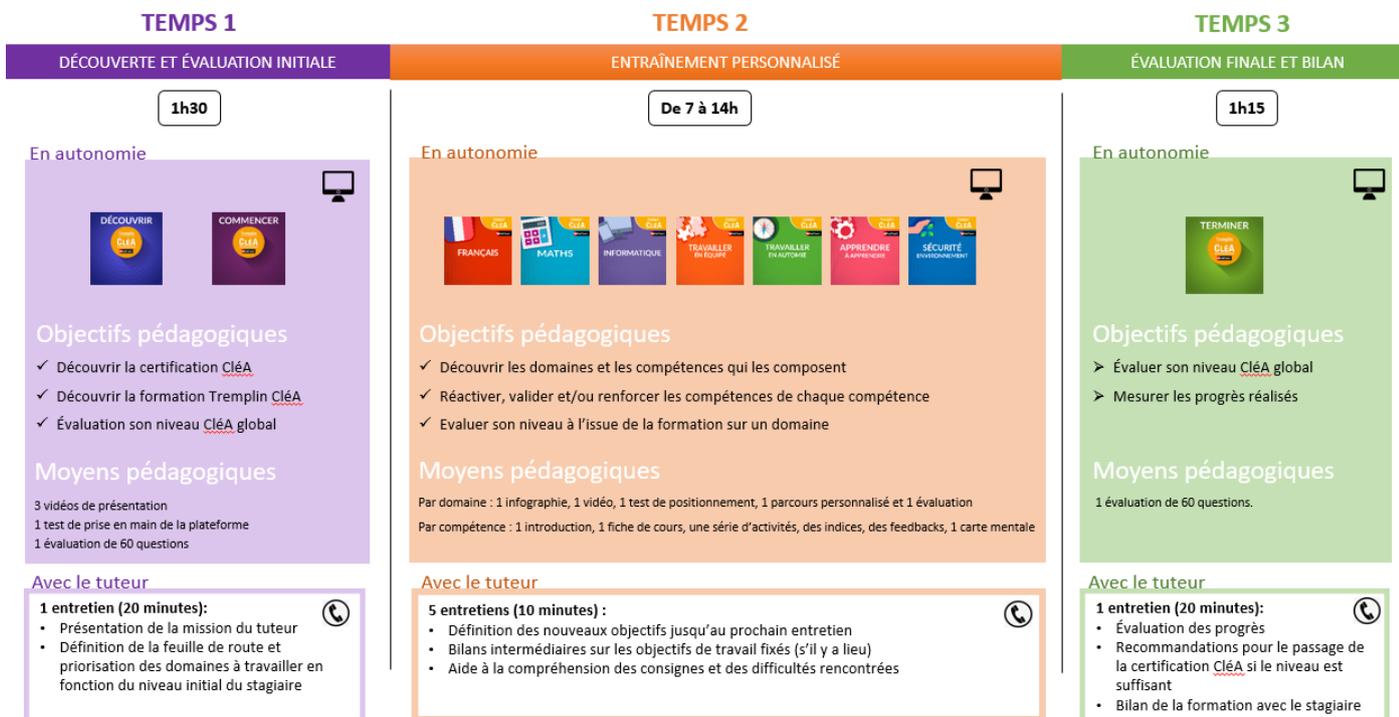
- Des vidéos pour comprendre CléA, les attendus de chaque domaine et pour motiver et rassurer le stagiaire
- Des infographies pour ancrer les attendus pédagogiques et pour se repérer dans la plateforme
- Des rappels théoriques pour réactiver les connaissances
- Un parcours d'entraînement personnalisé selon le niveau grâce à un test de positionnement
- Des activités variées et contextualisées à la vie professionnelle
- Des indices et des retours sur erreurs pour comprendre ses erreurs et ne pas les reproduire
- Des cartes mentales pour synthétiser le contenu de chaque compétence
- Des évaluations en condition d'examen pour chaque domaine
- Une évaluation globale initiale et finale pour constater ses progrès



ACCOMPAGNEMENT PAR LE TUTEUR :

- Établit une feuille de route à l'issue de la première évaluation du stagiaire
- Priorise les domaines à travailler en fonction du niveau du stagiaire
- Explique les consignes des activités qui posent problème
- Fait des bilans intermédiaires
- Contrôle l'assiduité du stagiaire et le re-booste si besoin
- Peut assigner un travail supplémentaire pour atteindre les objectifs fixés

Déroulé et suivi pédagogique



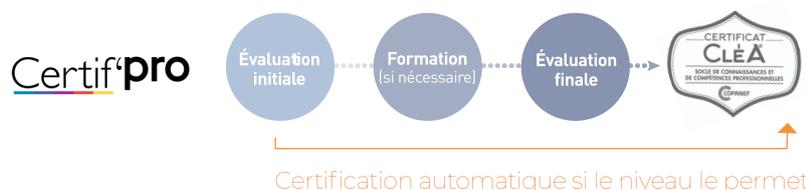
Le tuteur transmet par mail au stagiaire sa convocation à la formation.
Une fois sa convocation reçue, le stagiaire a 4 mois pour finaliser sa formation.

Et après ?



Une fois l'entraînement réalisé, le collaborateur pourra passer la **certification CléA** avec un organisme habilité par Certif'Pro, choisi par l'OPH.

Le **dispositif officiel** de certification CléA est le suivant :





Comment je communique ?

- Je peux utiliser le **kit de communication** mis à disposition sur le site de la FOPH
- Je communique régulièrement auprès **des managers et collaborateurs**, pour expliquer le dispositif, son intérêt et son fonctionnement. Par exemple lors des entretiens professionnels, par l'organisation de cafés RH, la diffusion d'outils de communication...

CONSEIL



- Impliquer les managers
- Ne pas stigmatiser ni imposer : proposer la solution à tous sur le principe du volontariat
- Je mets à disposition le matériel informatique nécessaire au bon déroulement de la formation et propose un planning de formation en accord avec la manager et le stagiaire

INFO : Comment y inscrire mon collaborateur ?

1. L'inscription de vos collaborateurs se fait directement sur votre espace privé sur le site Uniformation : <https://www.uniformation.fr> (réf procédure inscriptions adhérents aux actions collectives)
2. Nathan vous recontacte pour obtenir les coordonnées des collaborateurs inscrits et valider avec vous les besoins de formation
3. Une fois la demande d'inscription confirmée, Nathan prend contact avec le collaborateur et lui fait suivre sa convocation
4. Il reçoit un e-mail avec ses codes personnels pour accéder à la plateforme Tremplin CléA et les coordonnées de son tuteur
5. Il se connecte directement avec ses codes
6. Le formateur est disponible sur une période de 4 mois à compter de la réception du mail de convocation

L'accès est valable jusqu'au 31/12/22 (prolongation selon contrat de la FOPH)

Comment j'accompagne ?



AVANT LA FORMATION

- Je fais le point sur le **projet professionnel** de mon collaborateur (s'améliorer sur son poste, évoluer, se former, se certifier à CléA, etc..)
- Je lui propose de **s'orienter vers la formation Tremplin CléA** et je l'accompagne jusqu'à son inscription

APRÈS LA FORMATION

- Je le **recontacte** à l'issue de la réception du **certificat de réalisation**
- S'il souhaite passer la certification CléA, j'oriente le stagiaire selon ses résultats et je l'accompagne selon la politique formation de mon OPH.

- 1 Score > 80%
→ Les chances de réussite à la certification CléA sont grandes !
Encouragez le collaborateur à passer sa certification s'il le souhaite.
- 2 Score entre 50% et 80%
→ La certification est proche. Encouragez-le à finaliser/repandre son entraînement sur les domaines un peu faibles puis à passer la certification CléA.
Si besoin, un formateur dédié Nathan peut l'accompagner. Cet accompagnement personnalisé est une prestation complémentaire facturée à l'Office, se rapprocher de Nathan pour en savoir plus.
- 3 Score < 50%
→ Repérer les domaines les plus faibles et définir avec votre collaborateur un parcours de formation adapté ou trouver une autre certification qui lui correspond mieux.



Contacts



La Fédération des Offices Publics de l'Habitat :

formation@foph.fr

Le service d'accompagnement numérique Nathan :

support.tremplin@nathan.fr - 01 45 87 53 60